

ASSOCIATION SAINT- RAPHAEL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07.06.2019 - Exercice 2018

1. Accueil, personnes présentes et excusées

La présidente, Mme Danièle POMMAZ, ouvre cette Assemblée Générale. Elle salue les personnes présentes et remercie plus particulièrement :

M. Christian NANCHEN, Chef du Service Cantonal de la Jeunesse à l'Etat du Valais
M. Thomas ZUMOFEN, président du KIWANIS-CLUB de Sion
M. Gérard MITTAZ, ancien secrétaire du Comité de l'Association
M. Alain REICHENBACH, représentant la Fiduciaire FIDAG SA à Sion
M. Jean-Pierre PENON, ex-responsable Qualité de l'Institut

Les membres suivants du Comité de l'Association sont également présents, à savoir :
Mmes Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER et Priska CORDONNIER ainsi que
M. Jacques VUIGNIER.

La présidente informe ensuite l'assemblée quant aux personnes qui se sont excusées et dont la liste est reproduite en annexe de l'original du procès-verbal. Elle relève toutefois l'absence, pour raisons de santé, de M. Christian BADER, directeur de l'Institut.

La liste nominative des participants est également jointe à l'original du procès-verbal (51 personnes présentes, dont 45 membres de l'Association).

Puis la présidente demande à l'assemblée s'il y a des oppositions ou des remarques quant à l'ordre du jour proposé. Personne ne se manifestant, il est adopté et sera donc le suivant :

1. Accueil, personnes présentes et excusées
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Allocution de la Présidente de l'Association
4. Message de la Direction de l'Institut
5. Présentation des comptes de l'exercice 2018
6. Rapport des vérificateurs
7. Décharge au Comité et aux personnes responsables de la gestion
8. Jubilaires
9. Divers et propositions individuelles

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (08.06.2018)

Ledit procès-verbal a été mis en consultation sur le site internet de l'Association 15 jours avant la présente Assemblée. Il n'en est donc pas donné lecture.

La présidente soumet ce document à l'approbation de l'assemblée. Aucune contestation n'étant soulevée, le procès-verbal de l'AG 2018 est approuvé tel que rédigé.

3. Allocution de la Présidente de l'Association

« Chers tous,

Comme d'ordinaire, je vous fais un rapport des évènements de l'année 2018.

S'il n'y a pas eu d'évènement majeur durant cette année, le quotidien n'a pas manqué de nous occuper.

Les chantiers en cours, dont notamment la réflexion ISR 2020-2025. Ce projet a pour objectif de casser les routines et de mieux adapter l'offre à l'évolution des problématiques de nos jeunes. Cette réflexion institutionnelle s'est, entre autres, concrétisée par la centralisation des ateliers / classes, les premiers se trouvant dorénavant tous au CPA à Sion, les classes sur le site de Champlan. Ces changements effectués, nous nous trouvons aujourd'hui dans une phase d'évaluation, nécessaire pour parfaire ce travail.

En 2018, nous avons accueilli l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) qui fait aujourd'hui partie intégrante de Saint-Raphaël. Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, il s'agit-là d'une prestation de prise en charge exclusivement réservée à des jeunes valaisans (puisque non subventionnée par l'OFJ), hors institution, c'est-à-dire là où le jeune se trouve, généralement dans sa famille. L'AEMO fonctionne très bien et ce nouveau service est une belle ouverture pour notre institution.

Le chantier de réfection des extérieurs sur le site de Champlan a suffisamment avancé pour que nous puissions vous recevoir en ces lieux aujourd'hui. Je vous laisserai admirer les fresques effectuées sur le grand mur de la cour par nos jeunes, ceux-ci ayant été encadrés par les coaches d'URBAN ART ACADEMY à Martigny.

Un nouveau dossier et futur chantier est encore en gestation. Il s'agit de la remise à neuf du Foyer pour Jeunes Travailleurs à Sion. Il est prévu d'adjoindre à ce bâtiment une nouvelle structure, à savoir le CAT (Centre d'Accueil et de Transition). Les discussions acheminent actuellement sur le thème du terrain à trouver pour y construire ces deux centres. J'espère pouvoir vous annoncer le démarrage de ces travaux en 2020.

Les travaux de la colonie de Ravouiney avancent également et on espère que bientôt le chalet sera fonctionnel.

La piscine trouve également des solutions et ne s'est pas noyée mais je vous en parlerai l'année prochaine.....

Les comptes sont également bien équilibrés et le travail se fait dans le respect des moyens dont nous disposons. La Fiduciaire poursuit son travail avec en plus un regard ciblé sur nos centres et nous donne ainsi un éclairage intéressant sur le fonctionnement interne. Merci à la FIDAG pour cette collaboration précieuse et fidèle.

Je remercie le Comité, le collège de direction et tout le personnel pour le travail accompli durant cette année 2018.

Merci également à tous nos partenaires et surtout les patrons d'entreprises qui assurent la formation de nos jeunes.

Ma reconnaissance va également à la Fondation Saint-Raphaël qui effectue un travail régulier dans la gestion du patrimoine, à nos membres et donateurs qui nous font confiance, à la Maison GILLIARD qui nous fait d'excellents nectars, à la Loterie Romande qui est toujours présente pour soutenir nos projets, à l'Etat du Valais par son Service Cantonal de la Jeunesse et à l'Office Fédéral de Justice et Police qui reconnaissent et soutiennent notre travail et nos prestations.

Je remercie également le KIWANIS-CLUB de Sion qui assure chaque année un prix pour un jeune de chacun de nos quatre centres.

Merci également à l'entreprise BINER & BITSCHNAU SA qui offre le Prix Entreprise pour un jeune de chacun de nos 4 centres également.

Nous faisons tout pour que le quotidien de nos enfants et de nos jeunes leur permette une belle évolution après avoir vécu des passages douloureux.

Si nous sommes parfois bousculés, contrariés par la somme de travail, de complications, n'oublions jamais que nos jeunes vivent des moments bien plus difficiles et qu'ils nous font confiance pour avancer.

Merci de votre écoute. »

4. Message de la Direction de l'Institut

En l'absence de M. Christian BADER, c'est M. Philippe PETIGAS, doyen du Collège de Direction, qui nous délivre le message suivant.

« Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je remplace M. BADER, souffrant, pour le mot du Directeur. N'étant pas le directeur, je ne vais pas faire du Christian BADER, mais du moi-même.

Dans les mois à venir, le collège de direction, puis une partie des collaborateurs allons travailler sur la notion du changement.

Pour rappel, en 1988 la mixité est instaurée au CPS. En 1988 également, le CPM s'ouvrait. Quelques années plus tard, il se réorientait afin de prendre en charge des jeunes présentant des troubles du comportement avec des troubles psychologiques associés.

En 1989, à mon arrivée au CPA, un débat a eu lieu sur l'introduction de la mixité dans cette structure. Cet axe de travail n'a pas été retenu mais, dans la foulée, nous avons réfléchi avec mes collègues (dont M. Gérard MITTAZ, ancien membre du Comité et présent parmi nous ce jour) à l'idée de scinder en deux groupes le bâtiment, pour améliorer la prise en charge des jeunes accueillis (et pour ne plus faire que la police dans cette enfilade de chambres). En 2008, la réflexion est parvenue à son terme, les travaux se concrétisent.

En 2001, l'équipe du CPS réfléchissait à augmenter la capacité du CPS au-delà de 27 élèves pour prendre en charge de nouveaux jeunes ne pouvant intégrer une structure scolaire spécialisée. Nous arrivons cette année à ce nouveau groupe, le PREPAS, constitué de quatre jeunes, qui pourront développer avec cette nouvelle prise en charge leurs compétences les amenant à une autonomie de pré-adulte.

Le site de Champlan a été repensé, notre école est vraiment moderne, nous vivons dans un écrin au milieu du vignoble.

L'AEMO repris par l'ISR, à bientôt une année de fonctionnement sous notre toit, le bilan est plus que positif.

La centralisation des ateliers/classe CPA/CPM/FJT amène une plus-value certaine à la prise en charge des jeunes, dicit les collaborateurs. Le premier bilan aura lieu la semaine prochaine, après six mois d'activité.

Il me reste à découvrir le Centre d'Accueil et de Transition ; ce projet suit son cours.

Je ne dois pas oublier le nouveau FJT, qui est en gestation depuis de nombreuses années ... le verrai-je sur pied d'ici 2022 ?

Dans mon parcours professionnel, j'ai participé à l'élaboration d'outils pédagogiques, tels que les bilans, les connaissances pratiques, le parcours pédagogique d'un jeune, le Guide Cannabis, le Guide Sexualité, etc. Bref, beaucoup de changements et de nouveautés, dont certaines prennent du temps.

D'autres, cependant, sont tellement rapides que nous sommes en formation continue chaque jour.

J'ai ainsi commencé à écrire mes premiers rapports sur papier avec un simple stylo. Je suis ensuite passé à la machine à écrire. Puis le computer est arrivé sur mon bureau. Actuellement, je suis un individu hyperconnecté. J'ai quatre boîtes mail, dix calendriers à consulter. J'utilise deux systèmes de gestion informatique conséquents aux multiples fonctions : VALOGIS pour la comptabilité de l'Institut, ISM pour la gestion du centre scolaire. Nous utilisons de multiples applications pour les élèves concernant l'apprentissage de chaque matière scolaire.

Moralité de ce propos : tout individu faisant partie intégrante d'une entreprise se doit de s'adapter à son environnement, se doit de s'ouvrir au changement, sous peine de se faner. Alors courage, chers collègues, des changements nous allons encore en vivre, ensemble.

J'ai usé deux directeurs et demi, je n'en ai pas fini avec M. BADER. J'ai connu deux présidents de l'ASR dont Mme POMMAZ, présidente actuelle, que je remercie vivement pour son soutien indéfectible, ainsi que les membres du Comité.

Mes remerciements vont également aux services placeurs qui nous accordent leur confiance depuis de nombreuses années.

Remerciements également aux autres partenaires professionnels qui nous soutiennent pour notre engagement envers les jeunes défavorisés.

Pour conclure, je remercie tous les collaborateurs de l'Institut qui effectuent chaque jour un travail de qualité pour le bien des jeunes accueillis et qui contribuent à la renommée de l'Institut Saint-Raphaël.

Merci de votre attention. »

5. Comptes de l'exercice 2018

M. Gilbert JACQUEMETTAZ donne lecture des comptes de l'exercice 2018 de l'Association Saint-Raphaël.

Compte d'exploitation 2018 de l'Association :

Les **charges** s'élèvent à **CHF 57'307.91**.

Les **produits** se montent à **CHF 52'945.15**.

La **perte de l'exercice** est ainsi de **CHF 4'362.76**.

L'attention de l'assemblée est attirée sur le **don de la Loterie Romande de CHF 15'000.—** affecté à l'aménagement des locaux de l'AEMO.

Compte « Fonds de donation » :

Le solde du compte Fonds de donation au 1^{er} janvier 2018 s'élevait à CHF 1'465'628.86.

Après comptabilisation de la perte de l'exercice 2018, le solde de ce compte au 31 décembre 2018 est ainsi ramené à **CHF 1'461'266.10**.

Bilan consolidé de l'Association et de l'Institut :

Le total du bilan consolidé est de **CHF 4'538'827.—** (chiffres arrondis, sans les centimes).

La fortune de l'Association au 31 décembre 2018 se monte à **CHF 2'133'664.—** (chiffres arrondis, sans les centimes), dont **CHF 471'938.—** relatifs à des fonds affectés.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Alain REICHENBACH, représentant la Fiduciaire FIDAG SA, donne lecture du rapport de vérification des comptes 2018.

Puis il conclut en mentionnant le fait que durant le contrôle effectué, la Fiduciaire n'a pas rencontré d'élément démontrant une quelconque non-conformité des comptes annuels quant à la loi et aux statuts. Il propose à l'Assemblée de les accepter tels que présentés.

7. Décharge au comité et aux personnes responsables de la gestion

Mme POMMAZ soumet donc les comptes à l'approbation de l'Assemblée. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

8. Jubilaires

Les personnes suivantes se voient récompensées pour leur fidélité :

Pour 25 ans d'activité :

- M. Olivier DUC (éducateur)

Pour 20 ans d'activité :

- Mme Danièle POMMAZ (présidente)
- M. Philippe PETIGAS (chef de centre)
- M. Christian STARK (éducateur)

Pour 15 ans d'activité :

- M. Hervé OSTERTAG (maître socioprofessionnel)
- M. Jean-Jacques HOFER (enseignant)
- M. Yannick GASSER (éducateur)

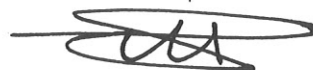
11. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, aucune proposition n'émanant de l'Assemblée et la parole n'étant plus demandée, la présidente clôt l'assemblée.

Elle invite les personnes à assister à la cérémonie de remise des Prix Kiwanis et Entreprise, remis aux jeunes méritants de l'Institut, puis à partager un petit apéritif dînatoire.

Sion, le 7 juin 2019

Le rapporteur :
Gilbert Jacquemettaz



Annexes à l'original : Liste des présences
Liste des excusés